



### Horaires de fin d'année

#### Mairie

La Mairie sera fermée au public dès lundi 26 décembre 2017. Réouverture le mercredi 3 janvier 2018 selon les horaires habituels.

En cas d'urgence pour le cimetière uniquement, veuillez contacter Mme Karine Bruchez Gilberto, Maire, au 079.756.91.10.

#### Police municipale

La réception du poste sera fermée du 23 décembre au 1er janvier 2018.

Réouverture du guichet le 2 janvier, sur rendez-vous uniquement (022/752.52.52).

L'accueil du public sera ouvert normalement le lundi 8 janvier.

#### Etat civil « campagne et rive gauche du Lac »

Fermeture du vendredi 22 décembre 2017 dès 11h00. Réouverture le mardi 2 janvier 2018 dès 8h30.

En cas de naissance ou de décès uniquement, une permanence aura lieu le mardi 26 et vendredi 29 décembre 2017 de 09h00 à 11h00.

#### Levée des déchets

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Ordures ménagères:  | mardi 26 décembre    |
| Déchets organiques: | mardi 26 décembre    |
| Papiers-cartons:    | mercredi 27 décembre |
| Ordures ménagères:  | vendredi 29 décembre |
| Déchets organiques: | mardi 2 janvier      |
| Ordures ménagères:  | mardi 2 janvier      |
| Encombrants:        | mercredi 3 janvier   |

#### Cartes CFF

Dès le mardi 2 janvier 2017, les cartes CFF CoHerAn seront en vente auprès de la commune de Corsier 022/751.90.60 ou [www.corsier.ch](http://www.corsier.ch)

**Les Autorités communales ainsi que tous les collaborateurs de la Mairie vous présentent leurs meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année**

*Agenda*

**19 décembre 2017**  
Noël des Aînés

**21 décembre 2017**  
Noël communal

**10 janvier 2018**  
Apéritif communal

**Retrouvez toutes les informations sur notre site**  
[www.hermance.ch](http://www.hermance.ch)




### Législature 2015-2020

#### Edito

#### Sapin de Noël

#### Budget 2018

#### Local de vote

#### Rénovation de la salle communale

#### Arrosage automatique

#### Réfection des routes

#### Groupe de loisirs

#### Agenda

#### Edito

En cette veille de Noël je tiens à remercier chaleureusement tous les collaborateurs de la commune pour leur engagement quotidien, mais aussi vous tous, habitants d'Hermance. En effet, vous contribuez, chacun à votre manière, à ce qu'Hermance soit une commune vivante et qu'elle reste un petit joyau au bord du lac.

Dans les trois prochaines années, environ 350 nouveaux habitants s'installeront à Hermance. Si, au niveau des infrastructures, nous sommes prêts à les recevoir, nous devons réfléchir à leur accueil et à leur intégration. Ce sera un réel défi pour les autorités, pour les diverses sociétés ainsi que pour tous les citoyens.

Il s'agira d'œuvrer pour que notre village garde « son âme », tout en restant ouvert aux changements.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, pour 2018, de profiter pleinement de chaque jour et de passer d'excellents moments avec les gens que vous aimez.

Joyeuses Fêtes et très belle année 2018 !

Karine Bruchez Gilberto  
Maire

#### Budget 2018

Elaboré selon les nouvelles normes comptables du modèle harmonisé des communes MCH2, le budget 2018 affiche des charges à hauteur 4'229'070.- pour des revenus estimés à CHF 4'246'837.-, soit un excédent présumé de CHF 17'766.-. Le projet de budget 2018 a été voté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 14 novembre dernier.

#### Nomination Local de vote

Après 3 ans passés à assurer respectivement la présidence et la vice-présidence du local de vote d'Hermance, MM. Guy Pierre Ferrand et Thierry Vidonne n'ont pas souhaité renouveler leur mandat. Après un appel à candidatures, MM. David Vidonne et Maxime Ley ont été choisis par le Conseil municipal. Ils officieront à la bonne tenue du local de vote dès le 4 mars 2018, date du prochain scrutin.



 **Mairie d'Hermance**  
Rue de l'Eglise 1  
Case postale 2  
1248 Hermance

☎ 022.751.13.90  
☎ 022.751.20.90  
@ [mairie@hermance.ch](mailto:mairie@hermance.ch)

#### Sapin de Noël

Un grand bravo aux enfants de l'école qui ont réalisé de magnifiques décorations pour le sapin de la commune, ceci grâce à l'APEH que nous remercions sincèrement ici !



### Rénovation de la salle communale

Les Hermançois(es) ont eu l'occasion de prendre connaissance du projet de rénovation de la salle communale, lors d'une séance publique qui s'est tenue le 5 décembre dernier dans la salle même.

Les architectes en charge de cette rénovation ont souligné, tout au long d'une présentation qui s'est révélée extrêmement intéressante pour les personnes présentes, l'évolution de leur action depuis le début de leur mandat et ont exposé les différentes variantes qui ont abouti à un projet qui a obtenu l'assentiment de l'ensemble des autorités communales.

Fruit d'un débat passionné dans les années septante, la salle communale est arrivée à un moment où, pour être en harmonie avec les normes qui existent en matière énergétique, des travaux importants doivent être entrepris. Elle doit également répondre aux attentes des utilisateurs, notamment celles du DIP qui demande que



le matériel sportif dédié à nos chères têtes blondes obéisse aux nouvelles directives en la matière. Enfin, la salle doit pouvoir s'ouvrir davantage à une importante demande d'occupation de la part des associations et sociétés communales toujours à la recherche de locaux nécessaires à leur existence.

Si une reconstruction totale a été un temps imaginée, les conclusions de l'étude de faisabilité diligentée par la commune ont montré que la rénovation seule du bâtiment était tout à fait possible. C'est cette voie que les architectes suivent, à la suite du conseil municipal qui a opté pour une rénovation dont le coût de 6 millions permettra une vraie modernisation de cet endroit. Les travaux débuteront en juillet 2018, pour s'achever à la fin de 2019. L'emprise du chantier se fera, quant à

elle, tant au niveau du camping qu'à celui du chemin des Fossés.

Au niveau des nouveautés présentées par les architectes, les habitants pourront découvrir, notamment, une salle de réception/réunion ouverte sur le lac à l'étage, un ascenseur et des toilettes PMR (personnes à mobilité réduite), de même qu'une rampe d'accès en pente douce pour accéder à la partie supérieure des terrasses (parvis de la salle) et à la cuisine, elle aussi rénovée. Un atelier pour la confection des décors, par exemple, agrémenté de lumière naturelle et d'une ventilation adéquate, verra aussi le jour.

Si la buvette, qui devient « Bar de la plage », n'est pas modifiée, hors son aspect extérieur, sa terrasse sera agrandie sur un même niveau pour le plus grand plaisir des amateurs de ce lieu.

Enfin, les architectes intégreront aux travaux le maintien de l'ouverture du bar de la plage et des vestiaires durant l'été, laquelle était un souhait généralement formulé.

En conclusion, les grandes lignes données à ce projet sont le résultat d'un vrai travail d'équipe entre les architectes, la mairie, le conseil municipal et le service technique du CoHerAn. Cela devrait aboutir au dépôt de l'autorisation de construire d'ici le début du mois de février 2018.

Roland-Daniel Schneebeli, adjoint



### Réfection des routes

Mises bout à bout les voiries communales totalisent près de 8 km de voies carrossables. Les routes, chemins, passages et autres ruelles sont sous la surveillance permanente du service technique qui veille au bon entretien de ces voies. Afin de garantir un état optimal de ces ouvrages, un plan d'entretien quadriennal a été établi en 2015.

La grande majorité des routes et chemins a déjà fait l'objet d'une réfection depuis 2015 (en vert), tandis que quelques rues, en bon état (en bleu), n'appellent à ce jour aucune intervention lourde.

En revanche, quelques routes et chemins doivent faire l'objet d'une réfection complète (en rouge). Pour ce faire, le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 juin, a ouvert un crédit de CHF 415'000.- destiné à la réalisation des travaux susmentionnés.

Grâce à un appel d'offres CoHerAn, les coûts de ces interventions ont pu être optimisés et le chantier débutera dès la fin de l'hiver.

Par ailleurs, le canton procédera à la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route d'Hermance (cantonale - jaune) sur le dernier tronçon, à savoir ch. de la Chapelle - Terminus du E. Ces travaux, menés par l'Etat de Genève, devraient être effectués dans le courant du mois d'avril 2018.

### Arrosage automatique

Dans le but d'assurer la pérennité de l'embellissement de la Commune et pour gérer en toute sécurité l'arrosage des gazons et plantes annuelles, le service technique a proposé l'installation d'arrosage automatique sur les gazons du Quai, de la plage et le gazon et les massifs de la mairie.

Actuellement, l'arrosage est effectué manuellement, au moyen d'arroseurs couvrant une large surface générant une grande consommation d'eau.

L'arrosage automatique accompagné d'une sonde est un moyen facile d'économiser de l'eau et donc de réduire les coûts (jusqu'à 60%), et d'améliorer la santé des espaces verts par un arrosage la nuit (la journée 50% de l'eau s'évapore. La proximité du lac permet d'envisager la mise en place d'une pompe, limitant ainsi le gaspillage d'eau potable. Le PH neutre du lac permet une meilleure assimilation des engrais. Afin de réaliser cette



installation, le Conseil a voté un crédit d'investissement de CHF 112'000.-.

### Groupe de Loisirs d'Hermance

Depuis janvier 2016, le Groupe de Loisirs d'Hermance propose des sorties et des rencontres aux personnes de plus de 60 ans qui habitent Hermance ou qui ont des attaches avec la commune.

L'objectif du GLH est de tisser, au fil du temps, des liens chaleureux entre les membres et de favoriser les échanges au sein de la population.

Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre ce groupe où vous serez accueillis avec grand plaisir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Gisèle Martinal:

022.751.10.58 ou 078.751.17.54  
gmartinalbruchez@hotmail.com